

Centre de santé et de services sociaux
d'Arthabaska-et-de-l'Érable



MODIFICATION
DISPOSITIONS LOCALES

Intervenue entre

Le Centre de santé et de services sociaux
d'Arthabaska-et-de-l'Érable
ci-appelé
L'EMPLOYEUR

Et

Le Syndicat de la santé et services sociaux
d'Arthabaska-Érable (CSN) Catégorie 1
ci-appelé
LE SYNDICAT

N° accréditation : AQ-2000-5328

OBJET : Modification des dispositions locales

Lettre d'entente no 3
Dispositions locales représentant la catégorie 1
Catégorie du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires

LETTRE D'ENTENTE N° 3

Concernant les services aux fins d'application de l'article 6 et aux fins de l'article 7 des dispositions locales de la convention collective pour déterminer les services constitutifs de l'équipe volante.

Chaque item composant la liste suivante est considéré, aux fins d'application des dispositions prévues à l'article 6 et à l'article 7 des dispositions locales de la convention collective, comme (1) service :

HDA :

- Urgence (URG)
- Unité de soins intensifs (USI)
- Programme Parents-Enfants (centre naissance-famille et pédiatrie) (PPE)
- Bloc chirurgical et salle de réveil (BC et SR)
- Unités de médecine (5A,8A) et unité de débordement (5B)
- Unité de chirurgie (7A), chirurgie d'un jour (C1J) et pré-admission (chirurgie)
- Clinique externe
- Hémodialyse
- Unité de psychiatrie (6A), centre de jour psychiatrique, consultation externe psychiatrique et pédopsychiatrie (6B)
- Unité de courte durée gériatrique (4B, UCDG)
- Hémato-oncologie et Médecine d'un jour

CLSC

- Soins à domicile Erable (SAD-Erable)
- Soins à domicile Victoriaville (SAD-Suzor)
- Service de santé courant Plessisville (SSC-Plessis)
- Groupe de médecine familiale GMF (Victoriaville et Plessisville)
- Santé publique (Victoriaville et Plessisville)
- Enfance-famille (Victoriaville et Plessisville)
- Santé scolaire (Victoriaville et Plessisville)
- Santé mentale (Victoriaville et Plessisville)

CHSLD

- Ressource Intermédiaire (RI)- Pavillon Marchand, Pavillon Bujold-Lefebvre Sérénade et Amitié
- Centre d'hébergement Le Chêne
- Centre d'hébergement Le Roseau- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)- Service ambulatoire gériatrique (SAG)- Centre de jour
- Centre d'hébergement des Etoiles-d'Or
- Centre d'hébergement des Quatre-Vents
- Centre d'hébergement du Sacré-Cœur
- Centre d'hébergement du Tilleul- SAG- Centre de jour
- Centre d'hébergement St-Eusèbe



Modification aux dispositions locales de la convention collective

Entre le syndicat CSN catégorie 1 et l'employeur

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

De modifier la lettre d'entente no 3.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signée à Victoriaville, ce 28 jour du mois
de décembre 2011.



Employeur



Syndicat